

POUPÉES MAROCAINES

Charles Nodier disait que la poupée était contemporaine du premier berceau où avait vagi une petite fille, et Victor Hugo exprimait à peu près la même idée en écrivant que « la poupée est un des plus impérieux et en même temps un des plus charmants instincts de l'enfance féminine. » En voyant la poupée, ils pensaient tous deux à l'enfant.

Anatole France, qui s'est bien des fois complu à parler des jouets, retrouve en elle un petit être, tout à fait semblable aux « menues idoles de l'antiquité », et dont il tait un petit dieu; il la compare « aux figures grossières par lesquelles les sauvages essaient de montrer l'invisible », et sa rêverie, alimentée sans doute par sa curiosité des choses de l'ethnographie, le conduit à rendre à la poupée la vie que lui avait prêtée l'humanité primitive.

Chez bien des peuples encore, les poupées sont « pleines de mystère »; elles sont le réceptacle de forces qui sont proprement celles des Dieux et de la Magie, et elles n'abandonnent même pas ce caractère dans les bras de l'enfant.

En étudiant ici les poupées marocaines, je me propose non seulement de décrire leur morphologie, mais encore de dire les superstitions dont elles sont restées le support. Il y a, au Maroc, les poupées dont s'amuse les enfants, mais qui ne sont pas inoffensives; il y a des poupées qui sont comme une force aux mains de qui les utilise et qui ressemblent aux figures d'envoûtement; il y a enfin ces êtres anthropomorphes ou pupéiformes qui président aux cultes agraires; ce sont les plus divers, peut-être aussi les plus intéressants, mais je ne parlerai d'eux que dans la mesure où ils pourront taire comprendre l'histoire des autres poupées'.

I. J'ai toujours mis en note l'endroit où avait été recueillie la superstition que je citais, sans qu'il soit dans ma pensée J'en faire la localisation exclusive : il serait prématuré de vouloir dresser la carte des superstitions, même au sujet d'un thème aussi limité que celui de la poupée.

Il ne m'a d'ailleurs été possible de donner tant de références que grâce à

M. Doutté a TU des poupées d'enfant dans toute la région de Marrakech; MM. Laoust et H. Basset chez les Ntifa'; j'en ai trouvé chez les Arrab, les Beni Ahsene, les Cherarda, les Zerhana, les Guerouane, les Zemmour, les Beni Mtir, les BCDî Mguild, les Ait Youssi et dans le Gharb; il est donc permis de supposer qu'elles existent dans tout le Maroc.

Elles sont loin d'avoir la bonne façon et l'élégance des poupées européennes. « C'est le plus souvent, dit M. Doutté, un morceau de roseau sur lequel on fixe un autre morceau en croix, pour représenter les bras; la tête, les yeux, le nez, la bouche sont dessinés avec du feu... »

Il y a peu de choses à ajouter à cette description; les poupées marocaines sont sœurs de misère; elles sont toutes faites d'une armature en deux pièces, bois, roseau, tige de fenouil ou morceau d'os, comme chez les Beni Mguild*. La grande pièce forme la tête et le corps, la petite, les bras, ou plus exactement les épaules, car ces poupées n'ont pas de bras.

La face n'est pas toujours destinée au feu; elle l'est souvent à l'encre ou au couteau. Une poupée de Sidi Kacem avait les traits représentés au moyen d'entailles faites dans le roseau; un ovale limitait le menton; de petits traits, un peu de couleur, du noir, du rouge achevaient le visage⁴.

La tête d'une poupée du Zerhouu était enveloppée d'un linge blanc; un grain d'orge glissé sous l'étoffe et placé verticalement esquissait le modelage du nez, perfectionnement d'un art rudimentaire, mais bien suffisant pour une enfant.

La poupée a généralement des cheveux naturels qui sont main-

de nombreuses collaborations : je dois citer tout particulièrement celle de MM. Laoust et H. Basse', professeurs à l'École des Dialectes berbères de Rabat et celle de M. Guay, interprète judiciaire.

1. Laoust et H. Basset, *Mission che^ Us btija*. Communication niaiuscri e.

2. E. Doutté, *Mtrraluch*. Comité du Maroc, Paris, 1905, pp. 328329.

3. Les poupées que les enfants de Setiat portent en terre à X' Achoura sont également laites d'un morceau d'os (*Mission scientifique du S.aroc Cnsablaacca e; les Châouia*, Paris, E. Leroux, 19*5, vol. II, p. 302).

4. L'armature de cette poupée est représentée sur la planche I. Elle a la l'orme d'une ..roix grecque; la croisée inférieure, qui est excepiionn.lle maintenait des chiffons, et formait l'évasemer.t des hamhes.

PLANCHE I. — POUPEES D'ENFANT,

I. Poupée de Béni Alimai (Zcihoun). — 2. Armature d'une poupée de Sidi Kacem (Cherarda) — 3 Poupée de Bou Znika (Airab).

tenus par le foulard de iète, ou le bandeau. Elle est vêtue d'une série déchirions de toutes ccu'curs qui représentent sans doute la superpobition des caftans pVyhromes que porte la femme arabe; ils sont percés d'un trou à Uur antre, destiné au passage de la tête et retombent, en avant, en ariu-re, à la manière d'une chasuble très large, dont les bords sont ensuite repliés vers le dos, à l'alignement des épaules. Une ceinture, des fichus, terminent cet habillement — ou cet accoutrement — que parent Quelquefois des sequins et des perles.

La poupée porte chez les Arabes le nom *à'arauça*, et chez les Berbères celui de *tastit*, que l'on traduit l'un et l'autre, mais très approximativement par « fiancée ». Il est rare qu'on l'appelle *tsoaira*, image. Elle n'est pas un petit être du genre neutre, comme le bébé européen; elle est essentiellement femme, et malgré qu'il n'existe pas, comme chez les Touareg, de poupées masculines', les enfants ne l'ont pas vouée au célibat; avec cette candeur qui leur reste, malgré la promiscuité de la tente, elles jouent à . . . tout ce qu'elles ont vu. Le mariage, l'accouchement, rien n'effraie leur ingénuité : une petite fille tient le rôle de la sage-femme, les autres font les commires et récitent les chansons qui doivent soulager les douleurs de la poupée : « O père des petits, ô oiseau aux pattes teintes de henné, fais que l'enfant naisse de suite; épargne les douleurs à la mère! . . . ».

Malgré tout, la poupée n'est pas aussi répandue qu'en pays européen : cela tient à la vie des douars, où la fillette a d'autres façons de faire l'apprentissage de la vie, et aussi à la courte durée de l'enfance. « Dès qu'elle peut porter une cruche à sa bouche, elle peut porter ce que porte sa mère' », dit le proverbe algérien, et la nubilité n'est pas moins précoce au Maroc.

1. A Rabat, à Sidi Kacero et à Fâs où on l'appelle parfois *ibūsa*, diablesse. Afin d'éviter la contusion qui résulterait de l'emploi successif de termes différents, je n'utiliserai que le mot *taslit*.

2. M. Corrier, *D'une rive à l'autre du Sahara*. Paris, Larose, 1908, p. 310.

3. Capitaine Malinjoud, Lettre du 9 sept. 1916. — Que M. le Capitaine Malinjoud qui avait bien voulu, sur le désir que nous lui en avions exprimé, faire causer des enfants de Sidi Kacera, trouve ici nos remerciements. Nous n'avons transcrit qu'un passage de son intéressante lettre : elle a été puciiée *in extenso* dans le n° 4 de *France-Maroc*, 15 avril 1917, p. 39 (s. n. d'auteur).

4. Mohammed ben Cheneb, *Proverbes arabes d'Algérie et du Maghreb...* Paris, E. Leroux, 1906, t. II, p. 280.

En outre, elle n'est pas bien vue des Marocains. Ils ont d'ailleurs la même aversion pour d'autres jeux. « On empêche les enfants de jouer aux osselets dans l'intérieur de la maison, car ce jeu provoquerait inévitablement la brouille dans la famille; il en est de même pour les jeux qui consistent à faire fonctionner, avec les doigts, des combinaisons de ficelles' ».

M. Doutté reconnaît dans la répugnance qu'inspire la poupée, la crainte « des représentations plastiques, si communes chez les primitifs, et que l'Islam a consacrée' et fortifiée par l'interdiction des signes* ». L'orthodoxie musulmane a sans doute proscrit la figuration humaine avec plus de zèle que le Prophète lui-même puisqu'il essayait de « distraire le désœuvrement de la capricieuse 'Aïsa en lui portant toute une collection de poupées' », mais elle n'a pas suffi à créer cette répulsion que l'on ne trouve pas dans d'autres pratiques nord-africaines, et qui pourtant lui sont comparables au point de vue de l'anthropomorphisme. Pour la fête des Glaneuses, les Fahcyas se disputent des gerbes de paille portant des vêtements féminins'; lorsque l'Arabe veut la pluie, il promène la *ghondja*, qui est une cuillère habillée et sur laquelle il a parfois dessiné une figure; la sorcière désireuse de connaître la cause d'avortement, habille un tison*, et le peigne à carder, vêtu d'un burnous et paré d'une baïbe de lakie, sert à lire l'avenir⁶. Des coutumes semblables existent dans toute l'Afrique du Nord; M. Despain les a décrites, dans la plaine de la Mettija, où les femmes habillent des lûtes d'ail ou des tisons pour connaître la cause de leurs chagrins, et des cippes funéraires pour évoquer l'esprit des morts⁷.

C'est le contraire de la crainte des représentations plastiques, et il est impossible d'admettre que la *ghondja* et les poupées

1. E. Mauchamp, *La SonelltrU Maroc*. Paris, Dorbon alns, s. d., p 144.
2. E. Doutte, *loc. cit.*, pp. 32S,
5. H. Lammens, *L'isUnn primitif eu jou des arts figmîs*, in *Journ. Asiat.*, t. VI. n° 2, sept-on. 1915. p. 251. — Cf, également H. Lammens, *Fatima W lu filUs de Ma'vouttt*, p. 75, KJXIU: *sumptibus youiijkii inslituii biblici*, 1912.
4. G. Salmoui, *Une tribu marocaine : Les l-jheya*, *Aich. maroc.*, 1, 236-237.
- 5 E. Maudismp, *loi. cit.*, p. 2:3.
6. H. Mauchamp, *loc c'a*, pp 226, 227.
- 7 J. DespainK! *l-jt'Hoc.tiiliî,- luidilijuiwiL- dt .i.i Mf'idjd; A'-'! , uf: 'ic , »' 20|, 39' .TIR.Ce. 1 * !'MU. 1918, p 25 e 5.10. fus.:»/.*

formes soient le reliquat de superstitions anciennes acceptées par l'Islam, tandis que la poupée d'enfant aurait seule encouru l'excommunication. La réprobation orthodoxe intervient comme une légende étimologique, en prenant à son compte des *smù'm?* autochtones, existant avant qu'elle ait pu les provoquer.

La plupart des indigènes ont une défiance instinctive vis-à-vis de la poupée; ils ne la veulent point sous la tente; parfois ils la tolèrent le jour et l'y refusent la nuit¹. Elle porte malheur. Dans la tribu des Doukkala, l'aversion revêt une autre forme : un enfant ne doit pas paraître devant son père avec une poupée sur le bras. Chez les Mtouga, le voyageur qui rencontre un enfant avec une poupée, revient vite à sa demeure et se met du sel ou du sucre sur la langue; en continuant la route, c'est-à-dire en défiant le sort, il se serait exposé à apprendre la mort de quelqu'un des siens à son retour. Et s'il est trop loin de chez lui, il s'arrête, il attend que l'enfant ait passé son chemin.

La poupée n'est pas accusée de ces seuls maléfices; on en lit l'hôte des génies*. Elle leur donne asile le jour, mais ils l'abandonnent à l'heure des ténèbres, pour accomplir leurs méfaits. Aussi la poupée ne doit-elle pas coucher à côté des enfants; les génies passeraient en eux et les feraient mourir, étouffés par le croup²; ou bien ils s'attaqueraient à leurs os qu'ils mâcheraient et leur donneraient des jambes tortues*; ou encore, lésant toujours le squelette, ils les feraient maigrir, un liquide semblable à de l'eau de savon s'écoulerait de leurs narines, et ils mouraient³.

Les récriminations ont parfois des fins de franchise; quelques familles prétendent donner la chasse à la poupée parce qu'elle absorbe les enfants, au point de leur faire négliger leurs travaux*. Cette explication, d'un si gros bon sens, est un mensonge. La poupée absorbe les enfants, mais d'une autre façon; elle leur prend

t. Chez les Arrab, les Seffiane, les Zemmour (Teddars, Tiflet), les Zaer, à Beni Ahmar (Zerhoun), à Rabat. A Tiflet, on m'a dit que citaient les grands plutôt que le peuple qui avaient cette superstition (f).

3. A Marrakech, à Rabat, chez les Chaouïa. J'ai trouvé en 1915 de l'encens dans le roseau d'une poupée de Beni Ahmar; je ne soupçonnais pas à cette époque qu'il ait pu servir à chasser les génies du corps de la poupée.

j. A Rabat.

4. Chez les Châouta, à Rabat et à Marrakech.

5. A Rabat.

6. A Rabat.

l'esprit et **les** rend fous¹. Quand on ne voit pas les génies, il Us faut chercher **dans** l'arrière-pensée des indigènes; on est sûr de **les** y trouver.

On prétend aussi que la poupée cause la mort des enfants* Le reproche est grave dans un pays où la polymortalité infantile est un fléau. Quelques-uns lui attribuent les avortements; d'autres affirment « qu'elle fait accoucher d'un bébé comme « elle » » c'est-à-dire dans les deux cas qu'elle provoque la venue au monde d'un être aussi menu qu'une poupée, et si peu humain, qu'on tient pour stérile la femme² qui ne mène pas ses grossesses à terme⁴. Son influence est une forme* particulière de la croyance générale au retentissement des impressions de la mère sur l'enfant : la femme grosse ne doit pas regarder un être difforme⁵, et le Prophète aurait recommandé « d'éviter toute envie à la fillette aussi bien qu'à la femme enceinte » ». Cette opinion — qui est évidemment d'une orthodoxie suspecte — est d'accord avec la superstition.

On adresse à la poupée un dernier reproche, mais **il** n'est pas

1. A Tifflet et à Rabat, où cette superstition est très répandue.

2. Cette superstition se retrouve chez les Berbères de Kijbylie. ainsi qu'en témoigne l'anecdote suivante : M^{me} Laoust se présenta un jour dans une maison indigène, à Tamarzit pour y montrer la poupée européenne, alors totalement inconnue. La femme qui lui refusa la chassa, en lui criant : « Ne te présente jamais avec une poupée! »...; elle vint demander le lendemain des cheveux de la poupée, les mit avec de l'encens et fit des fumigations autour de l'enfant. Ce fut en vain ; comme elle le craignait, l'enfant mourut.

3. A Rabat, Sidi Rahal et chez les Zaer.

4. Chez les Chaoula, et en particulier chez les Chtouka.

5. A Rabat, on dit également qu'elle ne doit pas regarder un chien ou une chatte. A part quelques rares exceptions, la liste des « envies », au Maroc, ne semble guère différer de celle de France.

6- L. Mercier (Les mosquées et la vie religieuse à Rabat, «*Maroc*, I. VIII, 1908, p. 161, note 1) de qui est cette phrase, explique ainsi — d'après une tradition populaire —, la recommandation du Prophète : Une fillette ayant eu envie d'un *tdjhi* « le Prophète invita Aïcha à le lui faire goûter, mais celui-ci refusa en disant : elle n'a pas à redouter la chute du farde, u, étant vierge. Là-dessus l'enfant sortit, mais à peine avait-elle fait que'quis pas que son pantalon fut maculé de sang et qu'elle s'affaissa. »

Mauchamp d'autre part (*Joe. cit.*, p. 112) relate l'usage suivant : pour les premières règles, « on avise les parents éloignés et on leur fait circuler une invitation, dont la formule consacrée est : notre fille a accouché d'une fille morte. »

Le fait de L. Mercier et celui de Mauchamp s'éclaircissent l'un l'autre; ils font comprendre l'influence néfaste de l'envie.

bien grand ; on die aux enfants qu'elle leur fait faire pipi au lit*. Cela tient peut-être à la parenté lointaine de la poupée et de la *gbondja*, dispensatrice de la pluie, mais n'est-ce pas plutôt une fable imagioce pour que la petite fille se sépare d'un objet qui lui est cher, et que les parents ne peuvent voir sans effroi?

La poupée d'enfant n'est d'ailleurs pas la seule à avoir une fâcheuse influence. La poupée de représailles dont nous allons parler agit de même façon sur la femme grosse ; arme morale ou jouet, elles sont toutes deux animées d'une force magique, simple au point de vue de son mécanisme, mais redoutable comme le mauvais œil \

*

**

Les poupées des Beni Mtir', ou du moins les figurations humaines connues sous ce nom, ne sont pas des poupées d'enfant; on les appelle souvent *iout n isouirt* (pl. *tsaouer*), une figure, quelquefois *tislit*, fiancée; elles ressemblent tout à fait à des accessoires de sorcellerie. Elles servent à exercer une contrainte, aussi forte que l'envoûtement, et si l'on ne savait que pour le primitif, la poupée est le double de l'être qu'elle représente, on serait enclin à penser que chez le Berbère, l'amour-propre est plus fort que le sentiment de l'honneur.

Elles représentent un être humain en particulier, et sont de véritables portraits : on y chercherait vainement la ressemblance au sens où nous l'entendons ; elles doivent être reconnues à la présence d'un détail qui a la valeur d'un signe d'identification.

L'ouvrier qui lésa taillées dans une bille de cèdre est loin d'être un artiste. Elles ont la tête trop Longue, le corps trop court, les

1. A Moulay Idriss, Rabat, Sidi Rahal et chez les Chtouka de Châouïa, Chez les Cliâouïa, on attribuerait ce trouble à une influence des génies iur la vessie.

2. Il semble qu'en certaines régions la poupée n'exerce pas de fâcheuse influence; on l'a certifié à MM. Laoust et H Basset, chez les Ntifa, et à M. Guay chez les Menasra (Jouar Hialfj) Il en serait de même à Meknès, à Mouley Idriss, à El Arbi de Charb, chez les Ait Roboa, les Guettaû e: au Mellah de Rabat.

3. Les figurines que je possède et que je décris ici, m'ont été offertes à El Hajib, en décembre 1916 par M. le Capitaine Dupuis et M. le Lieutenant Renaudiu. Elles ont 25 cm. de hauteur et sont en tous points comparables aux poupées dont M. Ricard a reproduit la photographie dans *iQf* intéressant article de *Fratice-Mmog*, n° 11, 15 sept. 17, p. 52, 33.

membres trop grêles. Les bras, mobiles autour de l'épaule, sont raides, droits, et les mains ont les doigts étalés; les jambes, sous le buste tassé, semblent démesurément longues, et se terminent par de grands pieds, larges comme une base, qui leur permettent de se tenir debout.

Elles sont habillées en Berbères et portent les ornements de la tribu. Hommes, femmes ont les mains teintes de henné et le corps marqué de tatouages. Ils sont l'un et l'autre tatoués au nez; mais les femmes ont en outre ces dessins si particuliers qui recouvrent les joues, et du rebord de la mâchoire s'étendent jusqu'à mi-poitrine; elles ont aussi les tatouages des bras, des chevilles et même ceux de la cuisse¹. L'ouvrier n'a omis que les tatouages du ventre; mais ce n'est pas à la suite d'un sentiment comparable à la pudeur chrétienne, car poupées hommes et poupées femmes sont d'un naturalisme surprenant.

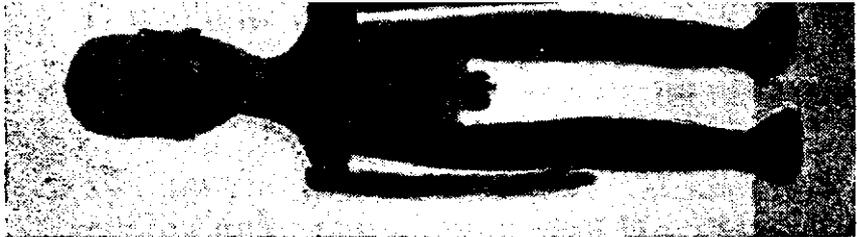
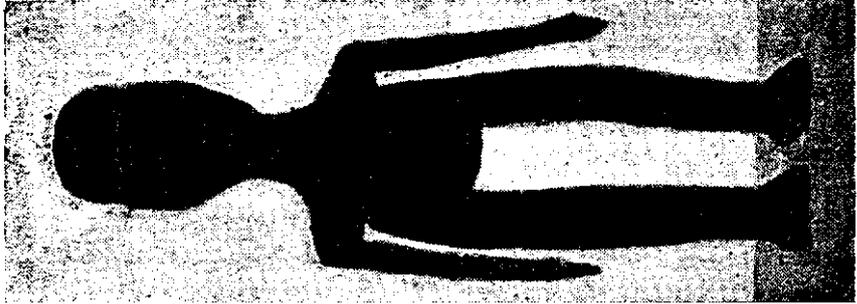
Ces poupées étaient destinées à des représailles morales; on les utilisait lorsqu'un protecteur (*bab ouchour*) trahissait son protégé, lorsqu'une amie trompait son amant; on les promenait dans les douars et les souks pour fouailler publiquement ceux qui avaient été traîtres à leurs serments, en disant : « Honte à toi, traître*! » Il n'était pas rare que le parjure n'accordât réparation pour mettre un terme au scandale. M. Ricard ajoute que l'exhibition des figurines se terminait souvent par leur exposition sur une tombe où l'on avait enterré un morceau de bois entouré d'un linceul².

Le caïd Driss ou Raho, d'El Hajeb, usa autrefois de la poupée contre les Beni Mguild. Alors qu'il était en paix avec eux, ceux-ci lui avaient volé des mulets; ils reconnurent d'abord leur

1. L'ouvrier ξ . figuré les tatouages en noir et en rouge, sans autre raison que la fantaisie. Les tatouages des Beni Mtir, comme ceux des autres tribus, sont faits au moyen du noir de tadjine, et paraissent toujours bleus.

2. *Koua' r'ijeb a ia'utuour.*

3. Au cours de la conversation que j'eus avec le caïd Driss ou Raho en 1916, et dont M. Roux fut l'aimable interprète, je :o:ai la pratique suivante qui est comparable à celle dont parle M. Ricard, mais qui i;e cpmponait pas l'exposition de la poupée : quand un homme n'avait pas tenu sa parole, on faisait, le long d'une piste, un tas de j.ierre où on plantait un toteau avec un chiffon blanc, comme il y en a sur ceria.ns tombeaux. Puis on répandait la nouvelle qu' « un tel >> était mort pour la tribu; il n'existait plus aux veux de ceux eivers qui il était parjure.



larcin, puis le nièrent et allèrent jusqu'à offrir de prêter serment. Mau Driss avait la certitude du vol : il comminda une poupée à la ressemblance du caïd des Beni Mguild. Des poils de chèvre imitaient sa moustache, sa barbe et ses cheveux; elle avait un anneau de doum qui représentait sa boucle d'oreille et sa *cbkara* d'où sortait la tabatière en roseau, accoutumée. On la promena partout en crimant : « Le caïd des Beni Mguild est traître! Honte à lui ! »

Le caïd ne résista pas longtemps à cette exhibition. Il restitua les multtsen demandant que la poupée soit brûlée. Le teu n'avait pas la valeur d'un rite de purification ; en d'autres circonstances en effet, on se borna à retirer la poupée de la circulation et à la rentrer sous la tente.

Cette coutume est à peu près perdue aujourd'hui; il n'y a guère qu'un homme, dans la tribu des Beni Mtir qui confectionne des poupées, et encore n'a-t-il pour clients que les collectionneurs.

A l'origine, ces figurines étaient modelées par des potiers; puis on les fit en bois. La coutume existait également chez les Beni Mguild, les Zemmour et les Guerouane, et comme le montre l'exemple précédent, son action dépassait les limites de la tribu. On ne se bornait pas à figurer l'homme contre lequel on voulait agir, mais aussi sa femme et son enfant; sa femme de préférence, en raison de l'influence qu'elle pouvait avoir sur son mari.

Il semble qu'il faille aujourd'hui chercher une cause psychique à l'action de ces poupées; selon le mot du caïd Driss, la femme était impliquée dans les représailles, parce qu'elle, de sensibilité plus vive, elle devait hâter la résipiscence de son mari. Mais l'impresionnabilité, la susceptibilité, la honte, ne sont pas des sentiments suffisants pour agir sur une société de mœurs aussi rudes, et ces exhibitions auraient eu moins d'effets si elles n'avaient eu la force d'une survivance.

Que les sorciers-médecins d'Australie rapportent au malade son âme enfermée dans une poupée; que les indigènes des Moluques offrent au démon une poupée en échange de l'âme qu'il a prise; que les Ostiak d'Obdorsk subviennent aux besoins de leurs morts en nourrissant des poupées, durant le trajet très

i. J. G. Frazer, *Le rameau d'or...* traduit par R. Stiebel et J. Toutain. Schleicher frères et O. Paris. 1905, p. 200.

a. J. G. Frazer, *loc. cit.*, p. 206.

long qui sépare la terre de leur séjour définitif, ou que la poupée soit promenée, comme chez les Beni Mtir, pour honnir un coupable, la poupée est toujours le double d'un être, elle lui est unie par des liens si intimes, qu'avec lui, elle ne fait plus qu'un'.

Il se pose cependant une question préjudicielle. Après avoir parlé de l'exposition d'une figure sur une tombe, M. Ricard ajoute : « Le même traitement serait appliqué aux femmes qui trahissent leur amant. Dans ce cas, un mât esc enfoncé dans le sol, à côté de la tombe, et porte, noué au sommet, un foulard ou un fragment de tissu ayant appartenu à l'infidèle' ». Cette pratique laisse à penser que la poupée d'autrefois pouvait être plus ou moins vêtue d'étoffes dérobées à son modèle; au rôle magique du portrait se serait joint celui de l'objet donnant emprise sur son ancien possesseur, rien ne permet aujourd'hui de l'affirmer.

Il existe un autre procédé de contrainte (le Marquis de Segonzac l'a signalé chez les Beni Mtir et le Capitaine Querleux chez les Zemmour) qui agissait de la même façon que la poupée; c'était le serment par l'échange des burnous. « Si l'une des parties manque aux engagements pris, dit le Capitaine Querleux, le burnous de ceux qui se sont parjurés sont teints de henné, en noir ou en vert, et promenés ostensiblement dans les lieux publics pendant qu'on crie à haute voix les noms des gens ayant manqué à leur serment de fidélité* ».

Le burnous et la poupée, par des moyens magiques différents, mais par une action morale commune, arrivent au même résultat; leur emploi s'explique l'un par l'autre et il montre que chez les Beni Mtir, les Beni Mguild, les Zemmour et les Guerouane, il y a une sorcellerie collective, presque sociale, qui tire sa force, non point du mystère, mais de la publicité.

1. A. Van Gènnep, *Les rites de passage*. Paris, E. Kourry, 1909. p. 21 s.
2. Cf. S. Reinach, *Cultes, mythes et religions*. Paris, K Leroux, 1908 *L'art et la magie*, pp. 125-156 et en partjc. pp. 128, 129.
3. P. Ricard, *loc. cit.*, p. 33.
4. Marquis de Segonaac, *Yoyages au Maroc* (1899 1901) Paris, A Colin, 1905, p. 115.
5. Capitaine Querliux, *Les Zemmour*, *Arch. beib.*, vol. I, fasc. 2, p. 47.

Sans être des poupées à proprement parler, les poupées agraires sont les parentes des poupées d'enfant, bien plus qu'il ne semble au premier abord.

Il y en a de plusieurs sortes : nous n'en retiendrons que deux, l'une très commune, la *çhondja*, l'autre de découverte récente, l'idole des Ait Isaflen.

La *ghoiidja* est littéralement la cuillère à pot ; elle fut à l'origine l'instrument d'un rite d'aspersion, destiné à provoquer la pluie, mais elle n'a pas conservé dans toutes les tribus, sa forme et sa simplicité primitive; elle a évolué comme tous les symboles et elle a pris l'apparence humaine. On lui a dessiné une figure, on l'a recouverte de vêtements; elle est devenue semblable à une poupée d'enfant, tout en restant une cuillère à pot.

Ce n'est pas tout : il y a une *ghondja* formée d'une hampe armée d'une courte vergue, c'est-à-dire d'une armature en croix, revêtue de chiffons, fixés en haut par un foulard de tête et serrés à la hauteur du cou et au niveau des poignets par des bijoux. Cette *ghondja* n'est plus du tout cuillère, elle est tout à fait poupée. Tout ce qui lui reste de son ancêtre, c'est le nom, et encore est-elle destinée à le perdre. Dans le Sud Tunisien, on la désigne sous le nom encore mystérieux *d'Oum Tenbou* et on la dit une « sainte femme » qui intercède auprès de Dieu pour obtenir la pluie'; en plusieurs centres kabyles, on l'appelle *Hslit ou aman*, la fiancée de l'eau* : elle a pris le nom de la poupée, après en avoir eu l'apparence. Nous ne pensons pas qu'elle ait évolué selon la pensée des transformistes et qu'elle ait progressivement accaparé l'une des caractéristiques de sa forme définitive; nous avons voulu seulement énumérer tous les éléments de la chaîne qui unit la cuillère à pot à la « fiancée » et qui expliquent sa transformation.

L'idole, ou plutôt *les LiAcs* des Ait Isafen qu'a révélées M. Laouar. sont tout à fait Jinerentes des « figurations humaines »

1. MeaouilUrd, *Pratiques pour solliciter la pluie*, *Rev. tun's.*, XVII, 1910, pp. 302, 305.

2. Bertholon, *Essai sur la religion des Libyens*, *Rei'. afr.*, XVI, 1909, p. 487.

3. Laoust, *in* A. Bel, *Coup d'oeil sur l'Islam en Berbérie*, *kiv. hist. ni.*, LXXXV, 1917, n° 1, pp. 118, 119.

que nous avons déjà vues. Elles forment un exuple; l'homme que l'on appelle a cierge de L'Achoura » est un morceau de figuier raclé, à l'une des extrémités duquel est fixé un bâtonnet, un « doigt » disent les Berbères; la femme appelée, *taslit* « est un bâton de bois d'amandier, d'une coudée environ », au bout duquel « deux bâtonnets sont fixés et représentent les jambes... »

Comme l'un d'elles l'indique, on les expose lors de la fête de l'Achoura, mais leur exhibition n'a pas lieu le même jour; le cierge sort le premier, un homme le porte devant un bûcher dont hommes et femmes font trois fois le tour, après quoi les femmes stériles vont passer la bague autour du « doigt ». La *taslit* n'est exposée que le lendemain; une femme la prend, la lave avec de l'eau de la rivière et elle préside jusqu'au soir aux danses et aux chants.

M. Doutté a écrit qu'Achoura était un centre de cristallisation de vieux rites*. On a l'impression que chez les Ait Isaffen, les idoles sont le centre des rites d'Achoura. L'idole mâle est l'objet d'une cérémonie dont on ne peut méconnaître la signification agraire et la présence d'une *taslit* en accentue le caractère phallique.

La *taslit* en effet, n'est pas, comme on le dit très conventionnellement, la fiancée. Son nom est celui que porte la jeune fille à partir du moment où la date de son mariage est fixée jusqu'au septième jour après sa célébration; il correspond par conséquent à une période de la vie sexuelle tout à fait appropriée au rite agraire.

Il y avait, à Rome, une fête qui ressemblait beaucoup à celle de l'Achoura chez les Ait Isaffen, celle des Saturnales. On faisait à leur occasion des cadeaux qui « comptaient en chandelles de cire (*cerei*) et en poupées d'argile ou de pâte nommées *sigillaria* ». J. A. Hild considère ces menus présents comme une des formes du sacrifice simulé que, à la place de victimes humaines, on offrait aux dieux des équivalents pacifiques, afin d'adoucir leur colère et d'obtenir leur bienveillance. Un vieux jeu de mots sur *cûç*, qui en grec signifie lumière, mais à qui la poésie épique a donné aussi le sens d'homme, a fait entrer les *cerei* dans la même catégorie². »

1. E. Doutté, *Magie et religion dans l'Afrique du Nord*. Alger, A. Jourdan, 1909, p. 569.

2. J. A. Hild, art. « *Saiurnalia* ». *Dict des Antiquités de Saglto*, t. IV, pp. 10801085.

L'analogie des Saturnales avec les rites captés par l'Achoura conduit à une tout autre explication : les *cerei* ne seraient-ils pas *l'homme*, à un sens bien moins poétique du mot, celui du « cierge de l'Achoura ? »

Ec les sigillaria qui u donn tient lieu, durant les sept jours [de la fête]', à un commerce assez actif » et dont « la signification symbolique a exercé la subtilité des antiquaires' », n'étaient-ils point une survivance, comme la tradition marocaine sou* l'influence de qui les enfants jouent à U poupée, surtout au moment des fêtes de l'Achoura?

* *

Il y a bien d'autres erres pupéiformes qui figurent dans les rites agraires, mais la connaissance des idoks des Ait Isafcn et de la *ghondja* devenue fiancée, suffit pour étab ir les rapports que présentent entre elles les diverses poupées.

On pi-ut les classer en deux groupes, le groupe *arouça-laslit* (fiancée) et le groupe *isottira (imige)*; si l'on s'en tenait à la lettre, cette classification serait arbitraire, car la poupée d'enfant qui est souvent une *taslit* est aussi une *Isouira*, tandis que la poupée des Béni Mtir, qui est presque toujours une *tsottira*, est parfois une *taslit*. Leur distinction théorique est cependant très simple.

La confusion nominale des poupées du premier groupe ti.nt, soit à leur ressemblance extérieure, soit à leur rôle agraire. En empruntant à la *taslit* sa robe et son armature, la *ghondja* lui a aussi pris son nom*. Qujnt à la poupée d'enfant, elle a une indi-

1. J. A Hild, *loco cit.* — J'essaierai d'expliquer plus loin pourquoi au Maroc on joue surtout a la poupée à l'époque de l'Achoura.

2. Pour des raisons que j'ignore, la poupée d'enfant porte le nom à *arouça* dans toute l'Afrique du Nord; en Perse, on l'appelle *arousek*. petite fiancée; Son assimilation a un être féminin était ^ i que; une poupée masculine n'aurait pu pénétrer auss' fjeiUment dans le gynécée. D.ins ce pays où la question sexuelle n'est pas tabou et où uue petite fille pourrait, sans da.:ger pour son innocence. jou;r avec les iigurines Beni Mtir, la séparation des sexes y est, malgré la contradiction apparente des termes, fondamentale au point d; vue social. Les enfants sont, dès leur naissance, des êtres *socialement sexué*; sur le dos de leur mère, la coupe des cheveux distingue le petit garçon de la petite fiile, et cette différence va s'accroissant, le jour, où debout sur leu-s jimbés, ils iont comme ils le peuvent, l'apprentissage de la vie. Le garçon Suit son père, et ne touche jamais à la fiancée i> ; la fillette reste auprès de sa mère ; ils appartiennent l'un et l'autre à des sociétés différentes. La

vidualité plus apparente que réelle, en raison du rôle qu'elle joue à certaines cérémonies : chez les Châouïa, dans la région de Setrat, et pour la fête de l'Achoura, tandis que les parents dansent autour de grands feux, les petites filles font des simulacres d'enterrement, et creusent une fosse, pour y déposer avec le cérémonial habituel, une poupée faite d'un os et de chiffons'. Si l'on veut interpréter cet usage, qui n'est pas localisé à la tribu, il ne le faut pas isoler d'une autre circonstance qui est la réapparition traditionnelle des poupées à la même époque*. Les jeux ont une saison, et cette saison a sa raison d'être : le retour des poupées succède à leur ensevelissement comme le rite de résurrection au rite de deuil, dans tous les carnivals. La poupée d'enfant participe de la sorte à des cérémonies dont l'origine agraire n'est plus discutée et s'apparente, mieux que par le nom, au groupe des *tasiit*.

Le groupe *isouira* est plus homogène encore; il est dominé par une idée d'art. La *tsmtira* est l'image, le portrait, la figuration humaine proscrite par l'Islam, et la figurine des Beni Mtir en est l'exemple le plus typique, puisqu'elle représente un personnage déterminé, au point d'en être le double, comme la poupée d'envoûtement. Mais c'est la poupée européenne que désigne surtout le nom de *isouira*. Notre poupée n'est jamais confondue avec le *tasiit*; on ne lui en attribue aucune des traditions; on l'accepte dans les demeures; elle ne porte pas malheur, et, non seulement on ne l'accuse plus d'avortement, mais lorsqu'elle est jolie, les femmes enceintes la regardent avec complaisance pour avoir un enfant qui lui ressemble'.

même tendance au groupe tui.ni des sexes se retrouve dans les pratiques des Ait Isafien; l'idole maie est portée par un homme et la *tasiit* par une femme.

1. *Mission scientifique du Maroc, Villes et tribus du Maroc. Casablanca et les Châouïa.* Paris, E. Leroux, 1918, t. II, p. 302.

2. La réapparition traditionnelle des poupées à l'époque de l'Achoura est tout à fait comparable à la vente des *sigilluria*, à Rome, pour les fêtes des Saturnales, au point que l'explication de l'une suggère la signification de l'autre.

3. Cette superstition est commune à Rabat, elle n'est pas particulière à cette ville. J'ai su qu'une jeune femme de Fès avait demandé qu'on lui envoyât des poupées européennes pour les accrocher aux murs de sa chambre, durant sa grossesse.

Il ne faut pas sourire à l'idée que cette pensée soit encore courante au

Si les noms des choses émanaient d'une volonté individuelle, les poupées agraires répondraient au nom de *taslit* et les poupées d'enfant à celui de *tsouira*. La conception populaire est plus complexe ; elle est souvent déterminée par l'interpénétration des rites ou par des associations d'idées inopportunes.

Un mot d'origine enfantine, tel que celui de *pupa*, aurait mieux donné que celui de *taslit*, une entité spécifique à la poupée. Son nom d'emprunt a rendu possible le dédoublement de sa personnalité aux points de vue agraire et familial; il a été cause que des jouets identiques, comme la poupée européenne et la poupée marocaine n'ont pas été réunis par l'onomastique populaire, et qu'aujourd'hui encore, le nom de *tsouira* n'est pas définitivement fixé.

Sur la côte, à Tanger, à Larache, au Mellah de Rabat, la poupée est devenue *mounica* (esp. *mufitcd*), à la suite des commerçants espagnols, et on entend déjà prononcer le nom de *poupéia* qui pénètre le Maroc avec les poupées françaises.

Ce sont des poupées sans "une; elles n'ont pas ce je ne sais quoi de divin, dont parle Anatole France; elles ne vivent que de la vie que leur prôcent *les* enfants, et non point de celle que donne une race; elles resteront des étrangères à moins qu'elles ne prennent à leur compte les anciennes superstitions.

En résumé, l'histoire des poupées marocaines peut être divisée en trois périodes :

La première, vraisemblable mais hypothétique, où la poupée d'enfant et la poupée agraire coexistaient sans se confondre, avec les superstitions auxquelles étaient chacune l'objet ;

La deuxième où les deux sortes de poupées, confondues par suite de l'interpénétration des rites, ont perdu leur individualité;

La troisième enfin, où l'arrivée de la poupée européenne tend à reproduire la dualité ancienne et à reconstituer un groupe autonome de poupées d'enfants.

Maroc. Un livre tout récent (*Ce que toute jeune femme devrait savoir*, par la Doctoresse E. Drulr, Genève, s. d.) nous apprend qu'il a été remarqué par des voyageurs, qu'en Tunisie beaucoup d'enfants offrent une ressemblance avec les portraits de l'Enfant Jésus; cela provient, dit-il, de l'adoration que les mères ont pour la Madone » (p. 74), et il conseille aux femmes enceintes de regarder de jolis tableaux et de belles sculptures (p. 76).

La pensée des peuples à demi-civilisés ne se dégage pas des idées ancestrales aussi vite qu'il le faudrait pour suivre les progrès d'une industrie nouvelle qui les pénètre; en l'acceptant, ils l'adaptent à leur mentalité et tendent à la parer de nouvelles superstitions. Quand on songe que la poupée européenne exerce déjà une heureuse influence sur l'enfant à naître, ne peut-on pas imaginer quelque endroit éloigné où la petite Marocaine, qui se mirie enfant, gardera sa poupée, comme la jeune Grecque la consacrait avant la cérémonie nuptiale, et se mettait ainsi sous sa protection ?

J. HERBER.